

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSIAME

Du Mardi 15 Mars 2005

Monsieur MERLIER, Président du Conseil d'Administration, accueille les membres du Conseil et ouvre la séance. Monsieur DELEBARRE accueille et énonce la liste des personnalités excusées et ayant donné un pouvoir.

Monsieur MERLIER propose ensuite d'aborder les différents points mis à l'ordre du jour.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 NOVEMBRE 2004

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2 - COMPTE FINANCIER 2004

Le compte financier de l'ENSIAME fait apparaître un résultat de - 19 777 euros correspondant à un résultat de fonctionnement de + 16 142 euros et un résultat d'opération en capital de - 35 919 euros.

Monsieur DELEBARRE précise que le compte financier de l'Ecole est influencé par le rattachement du compte de la Direction Générale AIP PRIMECA.

Hors AIP PRIMECA et hors ressources affectées, le résultat réel de l'ENSIAME est de - 91 933 euros (630 049 euros de recettes et 721 982 euros de dépenses).

Cette situation s'explique par :

- une baisse préoccupante de 22% de la DGF
- les recettes à recevoir non facturées sur l'exercice concerné
- la prise en charge de dépenses exceptionnelles (régularisation des exercices antérieurs)

Monsieur TOURNIER présente le compte financier du département spécifique ISIV. L'ISIV présente, pour la deuxième fois de sa création, un résultat négatif de 329 588.98 euros (dépenses 1 583 615.80 euros et recettes 1 254 026.82 euros).

Cette situation s'explique par deux DBM de report correspondant pour la première à des dépenses engagées en 2003 (conventions FORMASUP) et au paiement des heures complémentaires pour la seconde.

Monsieur MERLIER propose de passer au vote.

Vote à l'unanimité.

3 - DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

Monsieur DELEBARRE présente ces deux DBM :

- la première est une DBM de report de 22 997.43 euros concernant les dépenses engagées en 2004.
- la seconde est une DBM de 110 400 euros correspondant au budget INNOTRAX cette convention.

Approbation à l'unanimité.

4 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Melle Hélène WOIMANT, Présidente de l'AEISIV, présente le bilan de l'association : budget 2004 et budget prévisionnel 2005.

M. Guilhem PAILLOUX présente le bilan du BDE ENSIAME. Une subvention d'un montant de 19 000 euros est prévue dont 9 000 ont déjà été versés, les 10 000 euros restants devaient l'être sous réserve d'une bonne lisibilité des comptes.

Une subvention de 8 000 euros pour l'AEISIV et une subvention de 10 000 euros pour le BDE sont donc soumises au vote.

Vote à l'unanimité.

5 - QUESTIONS DIVERSES

- **projet ENSIAME 2010**

Les objectifs pédagogiques ont été fixés en accord avec les enseignants au cours du deuxième semestre 2005 et présentés aux étudiants.

Aujourd'hui la deuxième phase débute, la définition de la structure pédagogique sera prête pour fin 2005.

Ce projet sera présenté au Conseil d'Administration de l'Ecole (vote fin 2005) et à des directeurs de ressources humaines.

- **projet convention partenariat**

Des contacts sont établis avec l'entreprise BOSCH afin de monter une convention de partenariat pour février 2006 similaire à celle signée avec DaimlerChrysler en février 2005.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur MERLIER lève la séance et remercie les membres du conseil de leur participation.

étaient présents :

Collège A : Madame HARMAND, Messieurs DUBAR, MILLOT, ROUVAEN

Collège B : Melle SADAUNE, Messieurs DEQUIDT, LAURO, MENET

Collège IATOSS : Monsieur ANCEAU

Collège des personnalités extérieures :

Madame HOUSSIER, Messieurs CHEVALIER, IOOS

Monsieur DAVID, MERLIER, TELLE

Messieurs CAUCHAIN, COURTOIS, DELPLACE

Invités au Conseil :

Mademoiselle WOIMANT

Messieurs COUTELLIER, DELEBARRE, GALLO, PAILLOUX, ROGER, TOURNIER, TRENTESAUX, VERHEYDE

Ont donné pouvoir :

M. DI POMPEO à M. CHEVALIER

M. GROS à M. MERLIER

M. NICOLAS à M. MERLIER

M. DENEUX à M. ROUVAEN

M. LOSLEVER à M. ROUVAEN

M. BERGER à M. LAURO

M. BUECHE à Melle SADAUNE

Etaient excusés :

Mesdames BOUCHART, MASI, Messieurs BERGER, BUECHE, DENEUX, DI POMPEO, DUMEAU, GROS, LOSLEVER, NICOLAS, PATTYN.